

OUI, je souhaite soutenir dès maintenant Vaincre le Cancer et je vous adresse un don de :

□ 25 €	□50€	□75€	□100€	☐ Autre montant	.€
--------	------	------	-------	-----------------	----

Votre don à Vaincre le Cancer est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant de votre don (60% pour les entreprises).



Gardons le contact! Nom: Prénom: Adresse: Ville: Code postal: Ville: Téléphone: Email:

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de <u>Vaincre le</u> <u>Cancer - NRB</u> à l'adresse suivante :

VAINCRE LE CANCER - NRB

Hôpital Paul Brousse 12/14 avenue Paul Vaillant Couturier 94800 Villejuif

Pour plus d'informations :

Tél. 01 80 91 94 60 - Fax 01 80 91 94 64 secretariat@vaincrelecancer-nrb.org

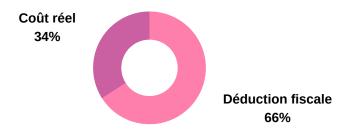
Informatique et liberté: conformément au règlement général de protection des données entre en vigueur le 25 mai 2018, Vaincre le Cancer respecte vos données personnelles et assure leur sécurité. Vos données personnelles ne sont pas communiquées à un tiers et sont utilisées uniquement par Vaincre le Cancer pour l'envoi du journal des donateurs et faire des appels au don pour soutenir des projets de recherche contre le cancer. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, contactez-nous à l'adresse suivante: Vaincre le Cancer, Hôpital Paul Brousse - 12/14 avenue Paul Vaillant Couturier - 94800 Villejuif - Tél. 01 80 91 94 60 ou par mail : dpd@vaincrelecancer-nrb.org.



Bon à savoir sur votre réduction fiscale

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : VOTRE AVANTAGE FISCAL SE MAINTIENT.

66% du montant de votre don (60% pour les entreprises) est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.



Exemple de dons :

Coût réel du don après déduction fiscale:

Un don de 20 € **→ 6,8 €** Un don de 50 € **17 €** Un don de 100 € → 34 € Un don de 200 € -> 68 €

Vaincre le Cancer s'engage à :

Vous envoyer un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% (60% pour les entreprises) en fonction du montant de votre don.



" Merci pour votre implication aux côtés des chercheurs et médecins qui font progresser chaque jour la recherche contre le cancer "







